

CHAPITRE IX

Guérison de l'aveugle-né (ÿÿ. 1-7). — L'enquête au sujet du miracle (ÿÿ. 8-34). — Le double résultat moral du prodige (ÿÿ. 35-41).

1. Et præteriens Jesus vidit hominem cæcum a nativitate.

1. Jésus, en passant, vit un homme aveugle de naissance.

6° Guérison de l'aveugle-né et ses suites. IX, 1-X, 21.

Ce bel épisode démontre la parfaite vérité d'une parole antérieure de Jésus : « Ego sum lux mundi », VII, 12. « La lumière est donnée aux yeux de l'aveugle-né, et la vérité est révélée à son âme » (Plummer, St. John, p. 197) ; au contraire, les Pharisiens qui ne croient pas en N.-S. Jésus-Christ s'enfoncent de plus en plus dans les ténèbres morales. Cf. IX, 39-41. — La narration n'est pas sans analogie avec celle que nous avons trouvée au début du chap. V : il y a de part et d'autre un grand prodige, accompli en un jour de sabbat, mis en rapport avec une piscine célèbre, et donnant lieu à un redoublement de haine envers le divin thaumaturge. Mais nous avons ici une circonstance extraordinaire, unique même dans les SS. Evangiles. « Combien de fois n'entend-on pas exprimer ce désir : Si seulement les miracles de Jésus avaient été consignés dans des documents en quelque sorte officiels ! s'ils avaient été l'objet d'une enquête judiciaire ! Eh bien, voici un miracle pour lequel ces choses ont été pleinement réalisées : des juges officiels, qui sont en même temps les ennemis déclarés de Jésus, l'examinent dans un interrogatoire multiple, et ils n'en peuvent nier la vérité. Oui, un aveugle de naissance a vraiment recouvré la vue ». Tholuck, Comment. zum Evang. Johannis, 5^e éd. p. 191. Nous ferons encore remarquer, sous le rapport apologétique, que S. Justin fait deux allusions manifestes à la guérison de l'aveugle-né : Apol. I, 22 et C. Tryph. LXXIX. — La narration est conduite avec une étonnante simplicité, mais elle est en même temps admirable de vie et de pittoresque ; c'est une reproduction dramatique des faits. Les caractères des principaux personnages ne sont pas moins merveilleusement tracés ; aussi est-ce une profonde étude psychologique que S. Jean nous donne de nouveau dans ce passage. Etudiez le mendiant, ses voisins et ses

amis (ÿÿ. 8-13), ses parents (ÿÿ. 19-23), les Pharisiens : tous sont réels, peints sur le vif avec leurs qualités ou leurs défauts, de la façon la plus délicate. — Les versets 1-7 du chap. IX exposent le prodige ; l'enquête est ensuite relatée avec tous ses détails, ÿÿ. 8-34 ; plus loin, ÿÿ. 35-41, nous apprenons le double résultat moral du miracle. Jésus rattache à ce fait la touchante allégorie du bon pasteur, X, 1-18, et l'évangéliste clôt sa narration par une description succincte de l'incertitude qui régnait dans beaucoup d'esprits à propos de Jésus, X, 19-21.

α. Le miracle. IX, 1-7.

CHAP. IX. — 1. — Il y a d'abord d'assez longs préliminaires, ÿÿ. 1-5, puis le fait est raconté, ÿÿ. 6 et 7. — La formule de transition *et præteriens* (καὶ παράγων) ne rattacherait d'une manière certaine et nécessaire ce nouvel épisode au précédent que si les mots καὶ παρήγεν οὕτως (« et sic præteribat »), par lesquels se termine le chap. VIII (ÿ. 69, voyez la note), étaient bien authentiques ; car alors la répétition affectée du même verbe créerait une connexion indiscutable. Tel n'étant pas le cas, il est parfaitement licite de soutenir, comme le font d'assez nombreux exégètes, qu'il y eut quelque intervalle entre les deux événements. L'emploi ordinaire de « præterire » et cette acception générale n'ont rien d'incompatible. Cf. Marc. II, 14. Si les faits se suivirent immédiatement, le calme des disciples (ÿ. 2) après une pareille émotion (VIII, 57) est remarquable et tout apostolique. — *Jesus vidit*. Ce dut être un regard particulier, sans doute sympathique et prolongé, puisque l'attention des disciples fut aussitôt excitée. Jésus ne contemplait jamais avec indifférence le spectacle des misères humaines, et, dans cet aveugle, il voyait l'objet spécial des miséricordes et de la gloire de son Père. — *Cæcum a nativitate*. Notez cette circonstance, qui n'est pas mentionnée

2. Et ses disciples l'interrogèrent : Maître, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit né aveugle ?

2. Et interrogaverunt eum discipuli ejus : Rabbi, quis peccavit, hic, aut parentes ejus, ut cæcus nasceretur ?

pour les cinq autres guérisons d'aveugles opérées par Notre-Seigneur (Matth. ix, 27, 31 ; xii, 22 ; xx, 30 ; xxi, 14 ; Marc. viii, 22-26) ; elle a pour but de relever la grandeur du miracle. Ainsi qu'il sera dit plus bas (v. 32) en termes exprès, « a sæculo non est auditum quia quis aperuit oculos cæci nati ». D'après le v. 8, le pauvre infirme était assis et mendiait.

2. — *Interrogaverunt eum discipuli.* Vingt exemples analogues en font foi : c'était la coutume des disciples d'interroger familièrement leur Maître toutes les fois qu'ils voulaient élucider un point obscur. Souvent leurs questions furent bien étranges, et tel est précisément le cas ; Jésus répondait toujours avec la plus grande bonté, et profitait de ces diverses occasions, non seulement pour éclairer leurs intelligences, mais encore et surtout pour améliorer leurs cœurs. — *Rabbi quis peccavit... ?* Ils n'éprouvent pas le moindre doute à ce sujet : un péché, évidemment un péché grave, a dû être commis, puisque le châtement est là sous leurs yeux, si terrible et si manifeste : *ut* (l'iva exprime un résultat direct, voulu de Dieu) *cæcus nasceretur*. Tel avait été déjà le raisonnement des amis de Job : Tu es un grand coupable malgré tes protestations d'innocence ; autrement Dieu ne t'aurait point traité de la sorte (voyez Vigouroux, Manuel biblique, t. II, p. 220 et ss. de la 3^e édit.). C'est là, du reste, un préjugé populaire qu'on rencontre dans tous les temps et dans toutes les contrées. Jésus l'avait antérieurement réfuté devant les siens, car il était très commun chez les Juifs d'alors. Luc. xiii, 1-4. Les païens de l'île de Malte, quand ils virent S. Paul, à peine sauvé du naufrage, mordu par une bête venimeuse, ne manquèrent pas de penser aussi qu'il avait grièvement offensé les dieux, Act. xxviii, 4. C'est le dogme de la rétribution poussé jusqu'à ses conséquences les plus extrêmes ; car, s'il est vrai d'affirmer d'une manière générale que tous les maux dont nous souffrons ici bas ont eu le péché pour cause, on tomberait fréquemment en d'étranges erreurs si l'on prétendait faire des applications individuelles de ce principe. Il existe « une chaîne qui unit les crimes des hommes et leurs calamités, mais ses anneaux ne sont point visibles à nos regards ». Watkins, S. John, p. 211. — *Hic, aut parentes ejus ?* Alternative non moins singulière que la supposition à laquelle elle

sert de développement. Pour les péchés des parents, passe encore, attendu que le Seigneur menace expressément dans les saints Livres de visiter les iniquités des pères sur leurs enfants (Cf. Ex. xx, 5, etc.) ; mais comment les disciples pouvaient-ils admettre que la culpabilité personnelle du mendiant avait été la vraie cause de son malheur, puisqu'ils le représentaient eux-mêmes comme « cæcus a nativitate » ? On a fait plusieurs hypothèses pour expliquer le langage des apôtres. 1^o Ils auraient cru d'une manière plus ou moins vague à la préexistence des âmes, ou à la métempsycose, doctrine dont on trouve des traces chez les écrivains juifs de leur temps (Josèphe, Philon, les Rabbins. etc.) : on conçoit alors des péchés commis par l'âme seule avant son union avec le corps, ou des péchés commis dans une existence antérieure et châtiés pendant la vie subséquente. Toutefois, il est peu probable que les disciples, simples hommes du peuple, soient entrés dans ces raffinements théologiques qui ne devaient guère franchir les murs des écoles. 2^o Ils auraient eu à la pensée, d'après d'autres interprètes, une anticipation des fautes de la part de Dieu. Prévoyant que cet homme l'offenserait un jour gravement, Dieu l'aurait puni d'avance en le faisant naître aveugle. Mais cela aussi paraît trop recherché. 3^o On a supposé, à la suite d'Euthymius, que les disciples plaidaient le faux pour savoir le vrai. Quelqu'un a péché, voulaient-ils dire au fond ; qui est-ce donc, vu que ce ne peut être ni lui ni ses parents ? La simplicité du récit et la réponse de Jésus s'opposent à cette solution. 4^o Prenant pour base Gen. xxv, 22 (la lutte de Jacob et d'Esau dans le sein de leur mère) et Ps. l, 7 (« ecce enim in iniquitatibus conceptus sum... »), divers Rabbins ont émis l'opinion que les enfants étaient capables de commettre des péchés personnels même avant leur naissance. Cf. Lightfoot, Horæ hebr., h. l. ; Otho, Lexicon rabbinic., s. v. Infantes ; A. Wünsche, Neue Beiträge zur Erläuterung der Evangel. aus Talmud, p. 537. Cette théorie semble s'adapter pour le mieux à la question des apôtres, et en donner la clef. Le mendiant avait pu naître aveugle en punition de ses fautes, puisqu'il avait pu commettre des fautes. Telle est l'explication la plus commune. — On s'est demandé aussi comment les apôtres pouvaient savoir que la cécité était « a nativitate » ? La réponse est cette fois plus facile.

3. Respondit Jesus : Neque hic peccavit, neque parentes ejus : sed ut manifestentur opera Dei in illo.

4. Me oportet operari opera ejus qui misit me, donec dies est : venit nox, quando nemo potest operari.

3. Jésus répondit : Ni lui n'a péché, ni ses parents, mais c'est pour que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui.

4. Il faut que j'opère les œuvres de celui qui m'a envoyé, pendant qu'il est jour ; la nuit vient, où personne ne peut agir.

Ils le surent ou par le propre récit de l'aveugle, les gens de sa condition aimant à proclamer les détails de leur infortune afin de mieux exciter la sympathie des passants, ou par le bruit public, son histoire étant connue des habitants de Jérusalem qui le voyaient depuis longtemps à la même place.

3. — *Respondit Jesus*. Le Sauveur va corriger doucement, quoique très catégoriquement, l'erreur des siens. — *Neque hic peccavit, neque parentes...* Il passe sans peine entre les « cornes » du dilemme, aucune des deux hypothèses n'étant correcte ; il nie qu'il existe, dans le cas présent, une connexion particulière entre l'infirmité et le péché, soit de la part de l'aveugle, soit de la part de ses parents. C'est ailleurs qu'il faut chercher la solution du problème, comme il va le dire bientôt. Evidemment, « peccavit » doit être restreint au point litigieux, c'est-à-dire, « ut cæcus nasceretur ». Οὐ παντελῶς ἀναμαρτήτους αὐτοὺς φησιν, ἀλλ' ὅσον εἰς τὸ τυφλωθῆναι αὐτόν, Euthymius. — *Sed ut* (nouvel *iva*, qui correspond à celui du *ῥ. 2*, et qui indique le vrai but providentiel, au lieu de celui qui avait été mentionné d'une manière erronée) *manifestentur...* Oui, Dieu l'a fait naître aveugle dans une intention spéciale, mais intention toute d'amour et de salut (οὐ κολαστικῶς, ἀλλ' οἰκονομικῶς, dit encore fort bien Euthymius), puisque ce qui semblait n'être de prime-abord qu'un affreux malheur pour cet homme, devait faire de lui un instrument (*in illo*) grâce auquel brilleraient du plus vif éclat les *opera Dei*, et notamment la bonté divine, la puissance divine, qui allaient opérer le miracle. Voyez dans les Homélies clémentines (xix, 22), qui datent de la moitié du second siècle, une allusion très nette à ce passage. Comparez aussi la parole analogue prononcée par N.-S. Jésus-Christ durant la maladie de Lazare, xi, 4. — Les disciples, assurément, n'avaient pas songé à ce côté de la question. Et pourtant il n'est pas rare que Dieu permette les épreuves de ses amis pour tirer sa gloire au moins de leur généreuse résignation. Quel noble encouragement à la patience !

4. — *Me* (en avant par emphase) *oportet operari*. Ces œuvres de Dieu qu'il vient de signaler, cette manifestation brillante des attributs de son Père, Jésus les rattache maintenant à sa propre personne et à sa mission sur la terre. C'est par mon intermédiaire, s'écrie-t-il dans la plaine conscience de son rôle, que tout cela doit s'accomplir. Nous conservons le pronom au singulier (ἐμέ), d'après la plupart des manuscrits majusc. et des versions, comme la leçon la plus probable ; dans le cas où la variante ἡμεῖς (« nous ») de *κ, B, D, L*, eût fait partie du texte primitif, il faudrait dire que Jésus daignait, en employant ce pluriel, identifier ses disciples avec lui-même comme des auxiliaires dévoués. — Dans la ligne qui suit, *opera ejus qui misit me*, l'hésitation cesse à peu près entièrement parmi les témoins anciens (seuls les Cod. *κ* et *L* ont encore ἡμεῖς), et à bon droit, car ici l'identification n'était plus possible, la mission des apôtres n'étant pas de même nature que celle de leur Maître. — *Donec* (ἕως, aussi longtemps que ; plus bas, *ῥ. 5*, ὅταν, tandis que) *dies est*. Cette expression figurée s'explique sans peine. Jésus appelle jour le temps désormais si limité de son ministère public et de sa vie. Cf. *ῥ. 5*. Or, c'est durant le jour qu'on travaille (Cf. Ps. ciii, 23), et l'on travaille avec d'autant plus d'activité que l'ouvrage presse davantage et que la fin de la journée approche. — *Venit nox* : l'opposé du jour, par conséquent la mort du Seigneur Jésus. Cette métaphore existe dans toutes les langues ; il n'est donc pas nécessaire de supposer avec Rosenmüller, Scholia in h. l., que « forte jam inclinabatur dies et nox paullo post instabat », et que Jésus tira de là « occasionem hujus sententiæ dicendæ ». — *Quando nemo potest operari*. Aucun homme, pas même N.-S. Jésus-Christ en ce qui concernait la portion directement personnelle de son ministère. De tout ce verset l'on peut rapprocher un intéressant passage du Pirkè Aboth, II, 19 : « Rabbi Tarphon dit : Le jour est court, et la tâche est grande, et les ouvriers sont paresseux, et la récompense est considérable,

5. Tant que je suis dans le monde, je suis la lumière du monde.

6. Lorsqu'il eut dit ces mots, il cracha à terre et fit de la boue avec la salive, et oignit de cette boue les yeux de l'aveugle.

7. Et il lui dit : Va, lave-toi dans la piscine de Siloé (ce qui signifie Envoyé). Il s'en alla donc, et se lava, et revint voyant.

5. Quamdiu sum in mundo, lux sum mundi.

6. Hæc cum dixisset, exspuit in terram, et fecit lutum ex sputo, et linivit lutum super oculos ejus.

7. Et dixit ei : Vade, lava in natatoria Siloe (quod interpretatur Missus). Abiit ergo, et lavit, et venit videns.

et le maître de la maison est puissant ».

5. — *Quamdiu* (d'après le grec, simplement « quando ») *sum in mundo*. Jésus s'excite pour ainsi dire au travail, en se rappelant qu'il n'a plus que peu de temps à demeurer sur la terre. — *Lux sum mundi*. Cf. 1. 4 et ss. ; VIII, 12 (ix, 39). Sublime parole, que le Sauveur réitéra plusieurs fois pour la mieux inculquer. Hélas ! « lux in tenebris lucet et tenebræ eam non comprehenderunt », 1, 5.

6. — *Hæc cum dixisset*. Après ces préliminaires (vv. 1-5), Jésus passe au prodige, qui est dramatiquement quoique succinctement raconté (vv. 6 et 7). — Le rôle du thaumaturge consiste dans trois actes et dans une parole. Premier acte : *exspuit in terram* ; second acte : *fecit lutum ex sputo* ; troisième acte : *linivit* (quelques manuscrits ont ἐπέθηκεν, « posuit » au lieu de ἐπέχρισεν) *lutum super oculos ejus* (d'après quelques manuscrits : « lutum suum super oculos », ou « super oculos cæci »). C'est là, il faut l'avouer, un étonnant moyen de guérison. Ne dirait-on pas que Jésus ferme et scelle d'abord les yeux qu'il veut ouvrir ? Cependant, en deux autres circonstances (Marc. VII, 33, pour un sourd-muet, et Marc. VIII, 22-26, pareillement pour un aveugle) nous le voyons employer un peu de salive pour opérer de grands miracles. D'un autre côté, nous savons, soit par les classiques latins (Pline, Hist. nat. XXVIII, 7 ; Tacite, Hist. IV, 8 ; Suétone, Vespas. VII), soit par les Rabbins (voyez Wetstein et Lightfoot, h. l.), que la « saliva jejuna » et même la boue étaient alors regardées comme des remèdes pour les yeux malades. Mais il est bien évident que ce n'est point à cause de leur vertu curative, vraie ou supposée, que N.-S. Jésus-Christ fit usage de ces deux substances. Ce n'est pas une pincée de poussière humectée d'une goutte de salive qui eût pu rendre la vue à un aveugle-né ! Quels motifs spéciaux le guidaient ? On ne saurait le dire d'une manière certaine, puisque tantôt il guérit

par un seul contact ou même par sa seule parole, et que tantôt il a recours aux moyens communs, en les relevant toutefois et en leur conférant une force miraculeuse. Peut-être agissait-il ainsi à l'occasion dans un but pédagogique, afin d'exciter la foi des malades ; mais la meilleure interprétation consiste à dire, d'après le contexte (v. 7) et plusieurs Pères, que tout est symbolique dans le cas présent. S. Irénée a là-dessus un beau passage : « Scriptura ait, Sumpsit Deus limum de terra, et plasmavit hominem. Quapropter et Dominus exspuit in terram, et fecit lutum, et superlinivit illud oculis ; ostendens antiquam plasmationem quemadmodum facta est, et manum Dei manifestans his qui intelligere possint, per quam e limo plasmatus est homo ». Cf. S. Jean Chrys. Hom. in h. l., et Prudence, Apotheosis, 689 et ss. Jésus aurait donc complété à l'égard de l'aveugle l'acte du Créateur, et par un procédé semblable.

7. — *Et dixit ei*. C'est la parole à la suite des actes, et encore a-t-elle pour but de prescrire un nouvel acte, mais qui émanera cette fois de l'infirme lui-même, et non de Jésus. — *Vade, lava*. Cela aussi est un symbole, comme l'évangéliste va le dire, et nullement un remède direct. Cf. IV Reg. v, 10. La tradition populaire et légendaire qui attribue aujourd'hui même, à Jérusalem, une influence heureuse aux eaux de Siloé pour les maladies des yeux, est probablement née de ce miracle. — *In natatoria* (εἰς τὴν κοίτην ὕδατος, à la piscine, au réservoir) *Siloë*. La piscine de Siloé est une des rares localités de Jérusalem sur la situation desquelles il existe un accord parfait entre les topographes. La tradition est d'ailleurs claire et certaine à son sujet (voyez-en un excellent résumé dans Smith, Dictionary of the Bible, t. III, s. v. Siloam) : avec les détails donnés par l'historien Josèphe, par l'itinéraire du Pèlerin de Bordeaux, par S. Jérôme et par la longue chaîne des auteurs plus récents, il faudrait que l'erreur fût volontaire

pour être possible. Le réservoir est situé à peu près en face du village qui porte le même nom, à l'angle S. E. de la ville sainte, « ad radices montis Moriah », suivant l'expression de S. Jérôme, et à l'entrée de la vallée de Tyropéon. Voyez C. Zimmermann und Socin, Plan des heutigen Jerusalem mit Umgebung, Leipzig, 1881; R. Riess, Atlas de la Bible, pl. VI, etc. Recouverte d'assez bonne heure d'une basilique par les chrétiens, qui avaient ce lieu en grande dévotion (voyez M. de Vogüé, Les Églises de la Terre Sainte, p. 332), elle est depuis longtemps à ciel ouvert; toutefois, on y voit encore plusieurs tronçons d'antiques citernes. Ses dimensions sont environ 15 mètres pour la longueur, 5 m. de large, et autant pour la profondeur. Elle n'est jamais remplie; elle ne contient même d'ordinaire que quelques pieds d'eau. Cette eau venait autrefois de plusieurs directions, comme le montrent des conduits souterrains récemment découverts; mais aujourd'hui le réservoir n'est plus alimenté que par la fontaine dite de la Ste Vierge (comp. le commentaire de v. 2), située plus au Nord. Son aspect n'est au reste rien moins que romantique, tant elles s'est détériorée dans la suite des siècles; mais ce n'en est pas moins une relique vénérable, chère aux Juifs (à cause des passages Is. VIII, 6, et Neh. III, 15), aux musulmans et aux chrétiens. Voyez les guides de Palestine; Robinson, Palæstina, t. III, p. 150 et ss.; Caspari, Chronolog.-geograph. Einleitung in das Leben J. Ch., p. 147; Tobler, Die Siloahquelle und der Oelberg, St. Gall, 1852, p. 2-58; Wilson, Ordnance Survey of Jerusalem, 1865; etc. Son nom apparaît dans le texte grec sous la forme euphonique de Siloam (Σιλωάμ; cf. Luc. XII, 4), également employée par les Septante, Flavius Josèphe (qui a pourtant aussi Σιλόα et Σιλόα), et les anciens écrivains de l'Eglise grecque. — Le narrateur interprète ce nom, d'origine hébraïque, à l'intention de ses lecteurs non-juifs: *quod interpretatur Missus*. Mais il se proposait surtout d'indiquer par là-même le motif spécial pour lequel Jésus voulut que la guérison de l'aveugle ne fût complète qu'après un lavage opéré avec les eaux de Siloé. Cf. S. August., In Evang. Joan. tract. XLIV, et S. Jean Chrysost., Hom. LVII in Joan. En effet, les meilleurs hébraïsants le reconnaissent (Cf. Ewald, Hebr. Grammatik, §§ 155 et 156; Keil, Comment., h. l.), le mot שילוח (*Schiloah*; voyez Isaïe, VIII, 6) peut très légitimement se traduire par le passif, comme s'il équivalait au participe שילוח (*Schaloah*); il n'a pas nécessairement ici la signification active que lui donnent Røediger et d'autres auteurs (« emissio », scilic.

aquarum. Cf. Gesenius, Thesaurus ling. hebr., s. v.). Or, Jésus étant l'envoyé de Dieu par excellence, le « grand apôtre » de notre religion (Hebr. III, 14), il existait entre lui et la fontaine de Siloé un rapport prophétique et mystique, que S. Jean signale parce qu'il avait occasionné cette circonstance particulière du prodige. Au lieu de ce sens supérieur, relevé, qui est communément admis, Euthymius et Nonnus dans les temps anciens, de nos jours Bispin, A. Maier, etc., en proposent un autre qui est presque trivial. « Missus », d'après eux, représenterait l'aveugle envoyé par Jésus à Siloé! Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que la piscine de Siloam jouait alors un rôle important dans le culte juif, durant l'octave de la fête des Tabernacles: chaque matin, on allait en procession solennelle y puiser de l'eau pour le service du Temple. Cf. Mischna Succa, IV, 5, 9, 10. — *Abiit ergo*. L'infirme s'en va plein de foi et de docilité; comme tant d'autres aveugles, il connaissait suffisamment les rues pour pouvoir exécuter cet ordre. — *Venit videns*. Où alla-t-il? Le texte ne le dit pas d'une manière expresse. Chez lui, ce semble, d'après le v. 8 (« vicini »); au reste, Jésus ne lui avait pas dit de revenir, et s'en était aussitôt allé lui-même (Cf. v. 35). Selon d'autres, il s'agirait de sa place accoutumée, auprès de laquelle il pouvait espérer rencontrer son libérateur. On devine les sentiments de joie qui l'animaient: tout un monde nouveau s'était ouvert pour lui. Mais les évangélistes ne s'arrêtent pas à ces détails et s'en vont toujours droit aux faits.

β. L'enquête. vv. 8-34.

Cette enquête est d'abord simplement populaire, et conduite par les voisins et les amis de l'ancien aveugle, vv. 8-12; mais bientôt c'est l'autorité qui la prend en mains d'une manière officielle, vv. 13 et ss. Voyez F. Vigouroux, Les Livres saints et la critique rationaliste, t. I, p. 82 et ss. La narration se transforme ici en un procès-verbal tout à fait circonstancié, dont les détails pourraient bien avoir été fournis à S. Jean par l'aveugle lui-même. — Selon la juste observation de Stier, Reden des Herrn Jesu, h. l., la première partie de l'enquête se ramène à trois questions accompagnées de leurs réponses. vv. 8 et 9: Cet homme était-il vraiment aveugle? Oui, il était aveugle. vv. 10 et 11: Comment a-t-il recouvré la vue? Par tels et tels procédés fort simples. v. 12: Où est le thaumaturge? On l'ignore. Jusquelà, tout se passe avec une grande naïveté et une grande bonne foi.

8. De sorte que les voisins et ceux qui l'avaient vu auparavant, car il était mendiant, disaient : N'est-ce pas celui qui était assis et mendiait ? Les uns disaient : C'est lui ;

9. Et d'autres : Nullement, mais il lui ressemble. Quant à lui, il disait : C'est moi.

10. Ils lui disaient donc : Comment tes yeux ont-ils été ouverts ?

11. Il répondit : Cet homme qui est appelé Jésus a fait de la boue, a oint mes yeux et m'a dit : Va à la piscine de Siloé, et lave-toi. Et j'y suis allé, et je me suis lavé, et je vois.

8. Itaque vicini, et qui viderant eum prius, quia mendicus erat, dicebant : Nonne hic est, qui sedebat et mendicabat ? Alii dicebant : Quia hic est.

9. Alii autem : Nequaquam, sed similis est ei. Ille vero dicebat : Quia ego sum.

10. Dicebant ergo ei : Quomodo aperti sunt tibi oculi ?

11. Respondit : Ille homo, qui dicitur Jesus, lutum fecit, et unxit oculos meos, et dixit mihi : Vade ad natatoria Siloe, et lava. Et abii, et lavi, et video.

8 et 9. — *Itaque* (οὕτως, en conséquence de la guérison) *vicini*. Des voisins, avec qui l'on a, spécialement dans la classe pauvre, de si fréquents rapports, remarquent bien vite un changement ! — *Et qui viderant eum*... Ces mots désignent une autre catégorie de personnes qui connaissaient aussi fort bien l'aveugle : depuis longtemps on l'avait vu mendier à tel endroit de la ville, son infirmité et la pauvreté des siens l'ayant réduit à ce triste sort. Au lieu de *mendicus* (προσκαίτης, A, B, C, D, K, L, Sinait., etc.) on lit « cæcus » (τύφος) dans la Recepta ; mais c'est une retouche certaine. — *Nonne hic est*... Il résulte de ce tour interrogatif donné à la question que ceux qui la posaient éprouvaient des doutes sérieux, et d'ailleurs bien naturels, sur l'identité du mendiant. « Aperti oculi vultum mutaverant », écrit S. Augustin avec autant de délicatesse que de vérité ; il en faut beaucoup moins pour transformer l'expression d'une physionomie. — *Qui sedebat et mendicabat*. Trait pittoresque, surtout dans le grec, où les verbes sont au participe présent (ὁ καθήμενος καὶ προσκαίτων), comme si l'aveugle occupait encore cette place où on l'avait si longtemps et si souvent contemplé. Sur cette posture accoutumée des pauvres aveugles, voyez Matth. xx, 30. — *Alii dicebant*... La foule se partage sur le fait proposé. C'est bien lui, disent les uns (*quia* est récitatif) ; mais l'opinion négative est pareillement représentée : *Nequaquam* ; il n'y a là qu'une ressemblance de hasard, ce n'est pas le même homme. — *Ille vero*... Quant à lui, il tranche fièrement la difficulté, et certes il en avait le droit : *Ego sum* ; oui, c'est bien moi !

10 et 11. — *Quomodo aperti sunt*... ? L'identité une fois constatée, on veut savoir

de quelle manière a été opérée la guérison ; c'est la question du mode après celle du fait.

— *Respondit : Ille homo*... Le mendiant raconte purement et simplement ce qu'il connaît du prodige. D'après le grec, le pronom ἐκεῖνος devrait plutôt se rattacher au verbe ἀπεκρίθη ; il désignerait par conséquent l'aveugle. Les articles placés devant ἀνθρώπος et devant λεγόμενος d'après les meilleurs manuscrits, mettent suffisamment en relief la personne du thaumaturge. Notez la manière dont la foi de cet homme va toujours s'accroissant et grandissant. Ici, il ne connaît Jésus que par son nom célèbre, et il semble s'être peu inquiété de la mission que le Sauveur pouvait bien remplir ; plus loin, §. 17, il le regarde comme un prophète ; puis quelque temps après, §. 33, il ira jusqu'à dire que Jésus vient de Dieu ; enfin, §. 38, il l'adorera sous le titre de Fils de Dieu. — *Lutum fecit*. Dans son rapport, il omet naturellement le premier acte de Jésus, « exspuit » (§. 6), dont il n'avait pas été témoin. Il ignorait de quelle façon avait été produite la boue mise sur ses yeux. — *Vade ad natatoria Siloe*. La leçon primitive du grec, d'après N, B, D, L, etc., portait simplement : « Vade ad Siloe ». — *Et abii, lavi et video*. Ce trait final est vraiment parfait. « La fameuse dépeche de César : VENI, VIDI, VICI, n'exprimait pas avec plus d'éloquence la rapidité de sa conquête, que le récit de l'aveugle ne nous fait connaître sa guérison instantanée. » (Card. Wiseman, *Mélanges religieux, scientifiques et littéraires*. Paris 1858, p. 108). La phrase grecque est légèrement différente : les deux premiers verbes sont au participe aoriste ; le troisième seul, celui qui est le plus important parce qu'il indique le résultat, est au temps défini (ἀπεθών οὕτως καὶ νηψάμενος

12. Et dixerunt ei : Ubi est ille?
Ait : Nescio.

13. Adducunt eum ad pharisæos,
qui cæcus fuerat.

14. Erat autem sabbatum quando lu-
tum fecit Jesus, et aperuit oculos ejus.

15. Iterum ergo interrogabant eum
pharisæi quomodo vidisset. Ille autem
dixit eis : Lutum mihi posuit super
oculos, et lavi, et video.

12. Et ils lui dirent : Où est-il ? Il
dit : Je ne sais pas.

13. Ils amènent aux pharisiens
celui qui avait été aveugle.

14. Or c'était le sabbat quand Jésus
fit de la boue et ouvrit ses yeux.

15. Les pharisiens donc lui deman-
dèrent de nouveau comment il avait
vu. Et il leur dit : Il m'a mis de la
boue sur les yeux, et je me suis lavé
et je vois.

ἀνέθελεν). Ce dernier mot, qui signifie pro-
prement « voir de nouveau », paraît d'abord
extraordinaire dans la bouche d'un aveugle-
né ; il est exact cependant si l'on se place à
un point de vue général. « Nec male reci-
pere quis dicitur quod communiter tributum
humanæ naturæ ipsi abfuit, » Grotius, h. l.
Pausanias, Messen. 4, l'emploie d'une ma-
nière identique. Cf. l'Evangile de Nicodème,
chap. vi (ap. Thilo, Codex apocr. p. 558).

12. — *Ubi est ille?* Troisième question,
à laquelle le mendiant ne peut répondre que
par un simple et rond *Nescio*.

13. — Nous passons à la seconde partie
de l'enquête (voyez la note du §. 8), dans
laquelle nous distinguerons trois phases :
l'aveugle subit un premier interrogatoire de
la part des Pharisiens, §§. 13-17 ; ses pa-
rents sont examinés à leur tour, §§. 18-23 ;
il comparaît lui-même de nouveau devant
ses juges, §§. 24-34. La beauté, la vie et la
véracité de la narration s'accroissent de plus
en plus. — *Adducunt eum...* Ce temps pré-
sente une pittoresque. Les Pharisiens (*ad
Pharisæos*) sont mentionnés d'une manière
générale, comme parti. Cf. i, 24. Mais, na-
turellement, ils ne furent représentés ici
que par quelques membres de la secte.
Pourquoi l'aveugle fut-il conduit devant eux
par ses voisins ? Ces derniers étaient-ils,
comme on l'a supposé, de farouches zélotes,
ou même des espions qu'on avait lancés
contre Jésus, et qui, pour donner plus de
force à leur dénonciation, amenaient avec
eux leur pièce de conviction ? Rien de cela
n'est ressort du récit, qui ne nous montre en ces
hommes aucune disposition malveillante. Il
faut donc dire simplement qu'émervillés du
prodige, ils s'en vont, emmenant avec eux
celui qui en avait été l'objet, auprès de leurs
docteurs révérents, pour leur exposer le cas,
et sans doute pour avoir leur appréciation
sur un phénomène religieux si remarquable.

14. — *Erat autem sabbatum...* Note ré-
trospective du narrateur, pleine d'importan-
ce pour la suite du récit, ainsi qu'on le

verra dès l'ouverture de l'enquête (§. 16).
Au premier regard, l'imparfait « erat » pour-
rait faire croire, et c'est l'opinion de plu-
sieurs auteurs, que les détails racontés dans
les versets 13-41 n'eurent pas lieu le même
jour que le miracle ; mais l'enchaînement
des divers faits démontre que tout se passa
en une seule journée. Cf. §§. 1, 6, 7, 8, 12,
13, 14. L'imparfait est mis par rapport à
l'écrivain. — Au lieu de *quando* (de même
la Recepta, A, D, Γ, Δ, A, etc. : ὅτε) les
manuscrits N, B, L, X, etc., ont la péri-
phrase ἐν τῇ ἡμέρᾳ, « in die qua ». — *Lutum
fecit*. La narration appuie sur cet acte qui,
au point de vue pharisaïque, était particuliè-
rement scandaleux en un tel jour. « Faire de
la boue avec de la salive est une manière
de pétrir, et par conséquent une action con-
traire au sabbat, suivant l'idée des Juifs. »
Calmet, h. l. Voyez l'Evangile selon S. Ma-
thieu, p. 240, et Buxtorf, Synag. judaica,
c. xvi. D'après le traité Schabbath, fol.
108, 2, faire une onction sur un seul œil avec
de la salive constituait une violation du re-
pos sabbatique ; or Jésus était allé bien au-
delà ! — Les évangiles signalent sept mira-
cles opérés le samedi par Notre-Seigneur
(Matth. xii, 9 ; Marc. i, 21 ; Marc. i, 29 ;
Luc. xii, 14 ; Luc. xiv, 1 ; Joan. v, 10 ;
Joan. ix, 6) : deux seulement de ces mira-
cles, le second et le troisième, ne furent
pas attaqués comme attentatoires à la sain-
tété du Décalogue.

15. — *Iterum ergo interrogabant...* On
comprend que, pour porter un jugement
plus sûr, les Pharisiens voulussent avoir une
connaissance personnelle des faits : voilà
pourquoi, ne se contentant point du rapport
des voisins, ils interrogent l'infirme lui-
même. — *Quomodo vidisset*. C'est le mode
du prodige qui attire tout d'abord l'attention
de ces hommes pointilleux. Ils supposaient
sans doute, d'après les événements anté-
rieurs (Cf. Joan. v, 9 et ss.), que Jésus avait
traité librement leurs prescriptions relatives
au sabbat et qu'ils pourraient s'en prévaloir

16. Or, parmi les pharisiens, quelques-uns disaient : Il n'est pas de Dieu, cet homme qui ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un homme pécheur peut-il faire ces miracles ? Et il y avait division parmi eux.

17. Ils dirent donc de nouveau à l'aveugle : Toi, que dis-tu de celui qui a ouvert tes yeux ? Et il dit : Qu'il est prophète.

18. Mais les Juifs ne crurent point

16. Dicebant ergo ex pharisæis quidam : Non est hic homo a Deo, qui sabbatum non custodit. Alii autem dicebant : Quomodo potest homo peccator hæc signa facere ? Et schisma erat inter eos.

17. Dicunt ergo cæco iterum : Tu quid dicis de illo, qui aperuit oculos tuos ? Ille autem dixit : Quia propheta est.

18. Non crediderunt ergo Judæi de

contre lui. — *Ille dixit...* Le mendiant recommence sa petite histoire du *γ. 11* ; mais il est remarquable qu'il la rend encore plus concise, car il ne raconte cette fois ni que Jésus a fait lui-même la boue appliquée ensuite sur ses yeux (*lutum mihi posuit...* ; μου ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμούς des meilleurs mss., et non ἐπὶ τοὺς ὀφθαλμούς μου de la Recepta, paraît être la vraie leçon), ni qu'il l'a envoyé se laver à Siloé (*et lavi*). Il trouve étrange, évidemment, qu'on le presse ainsi de questions sur le fait le plus simple. Comparez le *γ. 27*, où son impatience éclate totalement. L'équivalent grec de *video* est ici βλέπω et non ἀνέβλεψα.

16. — *Dicebant ergo... quidam.* Tableau dramatique, comme aux *γγ. 8* et *9*. Les Pharisiens se mettent à discuter entre eux sur la personne du Thaumaturge. Deux opinions contradictoires se font jour, selon les deux points de vue distincts auxquels se placent les enquêteurs. Les uns jugent d'après leurs superstitions sabbatiques, et, considérant que Jésus les a négligées (*sabbatum non custodit*), ils induisent de là qu'il ne saurait être *a Deo* (notez de nouveau le dédaigneux οὗτος, *hic*. Cf. *III, 26* ; *VI, 42, 52* ; *VII, 15, 35, 49* ; *XII, 34*), par conséquent que le miracle provient du démon, s'il n'est pas une complète imposture. La loi avant tout ! Tel est leur raisonnement. Il n'y a pas de miracle qui puisse tenir contre elle (Cf. Reuss, *La Théologie johannique*, p. 27). Et, par un tel sophisme, ces cœurs haineux, ces esprits étroits, prétendent imposer des limites à Dieu, le maître du sabbat, sur son propre terrain. — *Alii autem...* Les autres prennent au contraire le prodige pour base de leur appréciation. Voilà, disent-ils, un homme qui accomplit des actes évidemment merveilleux (*hæc signa* au pluriel ; le plus récent leur rappelle tous les autres, que chacun connaissait à Jérusalem) ; il n'est pas possible que ce soit un *homo peccator*, attendu que, en règle générale, Dieu ne com-

munique pas sa puissance miraculeuse, surtout à un pareil degré, à ses ennemis les pécheurs. De grands péchés et de grands miracles s'excluent ordinairement (Cf. Ribet, *La Mystique divine distinguée des contrefaçons diaboliques et des analogies humaines*, t. III, p. 59 et ss.). La violation du sabbat de la part de Jésus n'est qu'apparente, et elle a dû être autorisée par Dieu. Ceux qui argumentaient avec tant de justesse étaient timides, par malheur (Cf. *III, 1, 2* ; *XII, 42*), et ils n'osaient qu'insinuer faiblement leurs convictions : cela ressort avec netteté de la forme interrogative qu'ils emploient (*quomodo potest...*) au lieu d'une affirmation énergique. — Conclusion : *Et schisma* (c'est le mot grec) *erat inter eos*, aucun des deux partis n'ayant réussi à faire prévaloir ses idées. Cf. *VII, 43* ; *x, 19*.

17. — *Dicunt ergo cæco...* Après ce petit épisode, ils reviennent au mendiant, dans l'espoir d'obtenir de lui quelques informations nouvelles. — *Tu* : ils appuient sur ce pronom ; toi qui dois être renseigné là-dessus mieux que tout autre, quelle est ton opinion personnelle ? — La suite de la phrase (*quid dicis de illo qui...*) est exprimée d'une façon assez extraordinaire dans le texte grec : *τι λέγεις περὶ αὐτοῦ, ὅτι ἤνοιξεν...* littéral. : « que dis-tu de lui, parce qu'il l'a ouvert les yeux ? » c.-à-d. : quelle conclusion tires-tu de là à son sujet ? — *Propheta est* (προφήτης ἐστίν). Sans hésiter, il affirme, comme autrefois la Samaritaine, que Jésus est un prophète, et, à ce titre, doué du pouvoir d'opérer des miracles. Ce mendiant est admirable de bon sens et de courage ; il saura bientôt le prouver mieux encore.

18. — *Non crediderunt ergo.* Les « ergo » de ce chapitre sont remarquables et nombreux. Cf. *γγ. 7, 10, 15, 16, 17, 19, 24, 25, 26, 28*. Ici, la particule οὖν rattache le doute des Pharisiens au jugement que l'aveugle-né venait de porter sur Jésus. De cette opinion

illo, quia cæcus fuisset, et vidisset, donec vocaverunt parentes ejus qui viderat.

19. Et interrogaverunt eos, dicentes : Hic est filius vester, quem vos dicitis quia cæcus natus est? Quomodo ergo nunc videt?

20. Responderunt eis parentes ejus, et dixerunt : Scimus quia hic est filius noster, et quia cæcus natus est.

21. Quomodo autem nunc videat, nescimus : aut quis ejus aperuit oculos, nos nescimus. Ipsum interrogate : ætatem habet, ipse de se loquatur.

22. Hæc dixerunt parentes ejus, quoniam timebant Judæos : Jam enim conspiraverant Judæi, ut si quis eum confiteretur esse Christum, extra synagogam fieret.

qu'il eût été aveugle et qu'il eût vu, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé les parents de celui qui voyait.

19. Et ils les interrogèrent, disant : Est-ce là votre fils dont vous dites qu'il est né aveugle? Comment y voit-il maintenant?

20. Les parents leur répondirent : Nous savons qu'il est notre fils et qu'il est né aveugle.

21. Mais nous ne savons comment il voit maintenant, et nous ne savons qui a ouvert ses yeux. Interrogez-le lui-même; il a l'âge, que lui-même parle de lui.

22. Ses parents dirent cela parce qu'ils craignaient les Juifs; car déjà les Juifs s'étaient concertés pour que si quelqu'un proclamait Jésus le Christ, il fût chassé de la synagogue.

si favorable ils conclurent qu'il y avait eu une entente préalable entre le thaumaturge et le mendiant. — *Judæi* : au lieu de « Pharisaï » (ÿÿ. 13, 16), et de même plus bas, ÿ. 22, pour désigner ceux d'entre les Pharisiens qui nous sont apparus tout à l'heure comme hostiles à N.-S. Jésus-Christ. Cf. 1, 19 et le commentaire. — *Donec vocaverunt...* Non qu'ils soient revenus ensuite à de meilleurs sentiments; mais « donec » est employé ici, comme en tant d'autres passages de la Bible, pour marquer ce qui eut lieu jusqu'à une date déterminée, sans rien préjuger de l'avenir. Voyez l'Evang. selon S. Matthieu, p. 47. Ce fut par suite de leur incrédulité que les Juifs firent comparaître devant eux les parents de l'aveugle : ils comptaient bien que la fausseté du miracle serait mise en lumière par cet autre interrogatoire. — *Vidisset, qui viderat*. Les deux fois, le verbe « video » (en grec ἀναβλέπω) est pris dans le sens de « visum recuperō ».

19. — *Interrogaverunt eos...* Les juges posent coup sur coup aux parents trois questions : Est-ce là votre fils? Est-il vrai qu'il soit né aveugle? Comment voit-il actuellement? Les deux premières sont réunies en une seule phrase : *Hic est... natus est?* La locution *quem vos dicitis* est étonnante, puisque les parents n'ont encore rien dit. Elle équivaudrait à ceci, d'après quelques exégètes : Votre fils, sur la cécité duquel vous allez nous donner des renseignements.

20. — *Responderunt... parentes*. Ils font preuve, dans leur réponse, de faiblesse et de ruse tout ensemble. Ainsi qu'il arrive naturellement aux gens du peuple, ils sont intimidés en face de juges puissants (Cf. ÿ. 22) et ils ne consentent à dire que des choses incapables de les compromettre. — Est-ce votre fils? avait-on demandé. Oui, *hic est filius noster*. Était-il vraiment aveugle de naissance? Oui, *cæcus natus est*. Il n'y avait aucun risque à affirmer ces deux faits, aussi les parents parlent; mais, dès qu'ils voient une apparence de danger, ils se taisent, et à leur *scimus* antérieur ils opposent deux *nescimus* énergiques (remarquez l'emphase du pronom *nos* la seconde fois). — *Quomodo nunc videat, aut quis...* Que pourrions-nous savoir de cela? nous n'assistons pas à la scène. C'est ainsi qu'ils déclinent toute responsabilité, ou plutôt qu'ils la rejettent sur leur fils, en ajoutant : *ipsum interrogate* (avec emphase sur « ipsum » : C'est lui qu'il faut interroger). Après tout, *ætatem habet* (ἡλικία, c.-à-d., la maturité convenable, Cf. Bretschneider, Lex. græc. lat., s. v.); par conséquent : *ipse* (ils appuient encore sur le pronom *de se loquatur*. C'est égoïste, mais aussi c'est naïf et charmant. Du reste, l'aveugle montrera bien qu'il n'avait pas besoin d'avocat : en réalité il saura parler de lui-même à merveille.

22. — *Hæc dixerunt... quoniam...* L'évangéliste intercale une note, ÿÿ. 22-23, pour expliquer cette singulière conduite

23. C'est pourquoi ses parents dirent : Il a l'âge, interrogez-le lui-même.

24. Ils appelèrent donc de nouveau l'homme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu ; nous savons que cet homme est pécheur.

25. Mais il leur dit : Je ne sais pas s'il est pécheur ; je ne sais qu'une chose, c'est qu'après avoir été aveugle maintenant je vois.

23. Propterea parentes ejus dixerunt : Quia ætatem habet, ipsum interrogate.

24. Vocaverunt ergo rursum hominem, qui fuerat cæcus, et dixerunt ei : Da gloriam Deo ; nos scimus quia hic homo peccator est.

25. Dixit ergo eis ille : Si peccator est, nescio : unum scio, quia cæcus cum essem, modo video.

des parents. *Timebant Judæos*, dit-il, et ce qu'il ajoute montre bien que leurs craintes n'étaient pas vaines, sans objet. — *Jam enim conspiraverant Judæi* (répétition emphatique de ce nom). Le verbe grec *συνοτρύνοντο* n'est employé qu'en deux autres endroits du N. Testament : Luc. xxii, 5, à propos de l'infâme contrat de Judas avec les Sanhédristes, et Act. xiii, 20, pour désigner le complot formé par les Juifs en vue d'assassiner S. Paul. Il indique un échange préalable d'idées sur un point donné et une sorte d'arrangement officieux, non toutefois un décret officiel et solennel. Cf. Bretschneider, s. v. Cette convention, qui datait d'un certain temps (*ἤδη*), s'était peu à peu ébruitée dans la ville. — *Eum confiteretur esse Christum*. Naguère déjà cette question avait été soulevée et débattue publiquement à Jérusalem, vii, 26 et ss. : Jésus n'est-il pas le Messie ? bien plus : Les hiérarques ne l'ont-ils pas reconnu en cette qualité ? — *Extra synagogam* (*ἔκτὸς συναγωγῆς*) *fieret* : ces mots désignent ce que nous appellerions en langage chrétien l'excommunication. Cf. xii, 42 ; xvi, 2 ; Matth. xviii, 17 ; Luc. vi, 22 (*ἀπορρίψιν*, séparer), etc. Sur les développements que reçut plus tard dans le Judaïsme cette peine religieuse, voyez Calmet. Dissertation sur les supplices des Hébreux ; Keil ; Biblische Archæologie, p. 356 et ss. ; Wünsche, Neue Beiträge zur Erläuterung der Evang. aus Talmud, p. 539 ; les dictionnaires bibliques de Smith, de Kitto, de Riehm, etc. Elle existe encore chez les Juifs contemporains, et l'on voit souvent les Rabbins en user à la manière des Phari-siens, comme d'un moyen d'intimidation.

23. — *Propterea parentes...* Le narrateur reproduit, en l'abrégéant, la pensée du v. 22, afin de mieux attirer l'attention du lecteur sur les odieuses machinations des Juifs contre N.-S. Jésus-Christ.

24. — *Vocaverunt ergo rursum...* C'est la troisième phase de l'enquête (vv. 24-34). L'aveugle guéri, qui n'avait pas assisté à

l'interrogatoire de ses parents, est de nouveau appelé et entendu. Les deux tentatives précédentes avaient échoué, mais les ennemis de Jésus voudraient à tout prix réussir. Quelle scène ! « Les juges jouent le rôle le plus pitoyable, dit un auteur récent ; ils veulent contraindre l'aveugle à mentir à sa conscience. A toutes leurs sollicitations, le pauvre homme répond avec fermeté qu'il sait bien une chose, c'est qu'il était aveugle et que maintenant il voit. On dira ce qu'on voudra, on ne fera pas que ce qui est ne soit pas ». Les Juifs, battus, humiliés, couvriront leur défaite, par un acte d'injustice et de violence. — *Da gloriam Deo*. Feignant d'avoir découvert dans leur entrevue avec les parents de quoi confondre Jésus et ses adeptes, les juges adjurent solennellement l'aveugle, par cette formule majestueuse, de dire enfin la vérité, toute la vérité. Souviens-toi que Dieu te contemple, et honore-le en étant sincère. Être sincère, c'était, à leur point de vue, accuser Jésus d'imposture. Ils abusent ainsi de ce qu'il y avait de plus sacré, pour effrayer le mendiant. Conduite habile (« *introductio speciosa* », Bengel), mais indigne. Quelques interprètes traduisent : C'est à Dieu, point à Jésus, que tu dois rapporter la gloire de ta guérison. Toutefois, le passage Jos. vii, 19 (« *Fili mi, da gloriam Domino Deo Israel, et confitere, atque iudica mihi quid feceris, ne abscondas* ») leur donne tort en déterminant la vraie signification de la formule. — *Nos scimus*. Nous, docteurs attitrés de la religion juive ; nous, dont l'autorité ne saurait être mise en question. Ils parlent comme s'ils possédaient la science absolue ! — *Quia hic homo* (avec dédain) *peccator est*. Et un grand pécheur, puisqu'il ose enfreindre le sabbat (v. 16) ; non point un prophète, ainsi que tu le prétends sottement.

25. — *Dixit ergo*. Répartie vraiment inimitable, tant elle a de finesse et de spontanéité. — *Si peccator est, nescio*. Certes, le

26. *Dixerunt ergo illi : Quid fecit tibi ? quomodo aperuit tibi oculos ?*

27. *Respondit eis : Dixi vobis jam, et audistis. Quid iterum vultis audire ? numquid et vos vultis discipuli ejus fieri ?*

28. *Maledixerunt ergo ei, et dixerunt : Tu discipulus illius sis : nos autem Moysi discipuli sumus.*

29. *Nos scimus quia Moysi locutus est Deus : hunc autem nescimus unde sit.*

26. Ils lui dirent : Que t'a-t-il fait ? comment t'a-t-il ouvert les yeux ?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit et vous l'avez entendu. Pourquoi voulez-vous l'entendre encore ? Est-ce que vous voulez, vous aussi, devenir ses disciples ?

28. Ils le maudirent donc et dirent : Sois son disciple, toi ; pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse ; quant à celui-ci, nous ne savons d'où il est.

mendiant est loin de concéder que Jésus soit un pécheur (Cf. §§. 30-33) ; mais il prononce ces premiers mots à la façon d'un « Trans-eat », parce qu'il ne voulait pas entrer avec ses juges dans une discussion théologique où ils auraient pu l'embarrasser. Cela n'est point de ma compétence, semble-t-il dire. Pour le moment, il s'en tient donc au fait personnel, extérieur, manifeste, de sa guérison ; plus tard il argumentera sur ce fait. — *Unum scio*. Il oppose sa science à la leur (« nos scimus »). Elle ne porte que sur un point, mais ce point est indiscutable : *cæcus quum essem* (le participe *es* du texte grec peut se traduire ou par le présent : étant aveugle de naissance, ou par le passé : ayant été aveugle. Cf. Winer, *Grammat.* § 45) *modo video*. Cette logique était irrésistible, et aucun témoignage ne valait celui-là. Remarquez le beau contraste que le mendiant établit entre les douloureuses ténèbres de ses années passées et la joyeuse lumière de sa vie actuelle. On sent en outre, à travers ses paroles, quelque chose de la vigueur avec laquelle il dut les prononcer. Voyez, Marc. x, 20 et Luc. x, 42, un usage analogue de « unum », pour dénoter une chose importante, qui exclut toutes les autres.

26. — *Quid fecit tibi ?* Embarrassés par la riposte inattendue de l'aveugle, les juges, soit pour gagner du temps et ne sachant plus que dire, soit parce qu'ils espéraient découvrir quelques contradictions dans un nouveau récit, reviennent encore sur le *quo modo* du miracle (Cf. §. 15).

27. — *Dixi jam...* La patience échappe visiblement au mendiant. Non seulement il est fatigué de toutes ces questions et contre-questions, mais il en comprend la portée, et sa nature droite, loyale, s'indigne du jeu misérable des Pharisiens ; aussi refuse-t-il avec vivacité de leur servir d'instrument. — *Et audistis*. Dans le grec, au contraire, *καὶ οὐκ ἤκουσατε*, « et non audistis » (la négation

est certainement authentique). Ils avaient entendu, mais leurs préjugés les faisaient agir comme si le sujet était pour eux tout à fait neuf. Il n'est pas nécessaire de donner, avec divers commentateurs, un tour interrogatif à la pensée (N'avez-vous donc pas entendu ?) ; il serait plus imparfait encore de prendre le verbe « audire » dans le sens de faire attention, car alors il aurait coup sur coup deux significations différentes (Vous n'avez pas été attentifs ; pourquoi donc voulez-vous entendre de nouveau mon récit ?). — *Numquid* (*μή καί*. Cf. iv, 29 ; vii, 67 ; vi, 35, 52, etc. Sans doute vous ne songez pas... !) *et vos...* Vous aussi ; même vous ! comme tant d'autres l'ont fait déjà. L'aveugle avait appris par la voix publique que des disciples assez nombreux s'étaient attachés à son bienfaiteur ; mais il comprenait fort bien, par ce qui venait de se passer dans son double interrogatoire, que les Pharisiens détestaient Notre-Seigneur : aussi une telle supposition revêt-elle sur ses lèvres le caractère de la plus mordante ironie. Remarquez son langage rapide, ému, entrecoupé.

28. — Les Juifs sont blessés au vif. A bout d'arguments ils ont recours à l'injure : *maledixerunt ergo ei*. L'expression grecque correspondante n'apparaît qu'ici dans les évangiles, et seulement en trois autres passages du Nouveau Testament (Act. xxiii, 4 ; I Cor. iv, 12 ; I Petr. ii, 23) ; elle a une grande énergie. — Les pronoms *tu*, *illius*, *nos*, accentuent la pensée, d'abord d'une manière méprisante, puis sur un ton superbe (de même « nos » et « hunc » au §. 29). — *Sis* : et dans le grec, « es ». C'est toi qui es son disciple ; lequel fait, suivant eux, impliquait la plus noire des apostasies, l'abandon de Moïse lui-même.

29. — Ils développent et motivent ici leur assertion récente, en appuyant derechef dans les termes les plus orgueilleux (*nos scimus, nescimus*) sur leur science soi-disant

30. Cet homme leur répondit : Ce qu'il y a d'étonnant en cela, c'est que vous ne savez d'où il est, et il a ouvert mes yeux.

31. Or nous savons que Dieu n'écoute pas les pécheurs ; mais si quelqu'un honore Dieu et fait sa volonté, il l'exauce.

32. Jamais on n'a ouï dire que quelqu'un ait ouvert les yeux d'un aveugle-né.

33. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire.

30. Respondit ille homo, et dixit eis : In hoc enim mirabile est quia vos nescitis unde sit, et aperuit meos oculos.

31. Scimus autem quia peccatores Deus non audit : sed si quis Dei cultor est, et voluntatem ejus facit, hunc exaudit.

32. A sæculo non est auditum, quia quis aperuit oculos cæci nati.

33. Nisi esset hic a Deo, non poterat facere quidquam.

infaillible. — *Moysi locutus est Deus* : λελάληκεν au parfait, pour exprimer que les révélations faites par le Seigneur à Moïse étaient et demeuraient complètes. — *Hunc autem... unde sit*. Nous ignorons, en conséquence, s'il a des pouvoirs particuliers, et de qui il les tient. C'était une façon négative de dire que Jésus n'était certainement pas l'envoyé de Dieu. Voyez, VII, 27, une déclaration toute contraire, mais faite à un autre point de vue. Déjà, dans la synagogue de Capharnaüm, VI, 31 et 32, les Juifs avaient établi un rapprochement entre Notre-Seigneur et Moïse, de manière à relever celui-ci aux dépens de Jésus. Ils ont toujours été, du reste, si fiers de leur grand législateur !

30. — *Respondit ille homo* (ὁ ἄνθρωπος, avec l'article seulement). Cette fois c'est par tout un petit discours que le mendiant réplique (vv. 30-33). Leur passion si évidente transforme son courage en hardiesse. Comme sa dialectique écrasera la leur ! — *In hoc* est emphatique ; *enim* est pris dans le sens de « profecto » ; θαυμαστόν (*mirabile*) est accompagné de l'article d'après les meilleurs manuscrits : C'est précisément en cela que consiste la merveille ! — A son tour le mendiant oppose deux choses l'une à l'autre ; l'assertion par laquelle ses juges prétendent ignorer la source des pouvoirs de Jésus (*quia vos nescitis...*), et sa propre guérison (*et aperuit...*). Elles lui paraissent à bon droit inconciliables.

31. — *Scimus autem*. Ceci encore déborde d'ironie. Nous autres, gens du peuple, tout illettrés que nous sommes, nous avons pourtant notre petite science (allusion piquante au « nos scimus » des vv. 24 et 29). Elle nous dit que *peccatores Deus non audit* ; par contre, que *si quis Dei cultor est* θεοσεβής, ici seulement dans le N. T.),..., *hunc exaudit*. Vérité générale, incontestable, mentionnée à plusieurs reprises par les au-

teurs inspirés. Cf. Job. xxvii, 8 et 9 ; Ps. lxxv, 18, 19 ; Prov. xv, 29 ; Is. i, 1-15, etc. L'aveugle-né envisage ici le miracle comme une réponse faite par Dieu à une prière spéciale du thaumaturge, et il affirme que d'ordinaire le Seigneur n'adresse cette réponse qu'à ses amis.

32. — La démonstration du mendiant guéri forme un parfait syllogisme. Nous avons eu la majeure au v. 31 : Dieu n'exauce pas les pécheurs, mais seulement ceux qui l'honorent et accomplissent sa volonté. Voici maintenant la mineure : or il a exaucé Jésus, comme le prouve le miracle inouï qui vient d'être accompli en moi. La conclusion est au v. 33 : Donc Jésus est l'ami de Dieu et nullement un pécheur. — *A sæculo*. C'est-à-dire : jamais. La locution ἐκ τοῦ αἰῶνος n'apparaît qu'en cet endroit des livres sacrés ; mais nous trouvons ailleurs ἀπ' αἰῶνος (Luc. i, 70 ; Act. iii, 21 et xv, 18) et ἀπὸ τῶν αἰώνων (Col. i, 26). — *Non est auditum...* Nulle part l'Ancien Testament ne signale de guérison d'aveugles, à plus forte raison d'aveugles de naissance. Le mendiant fait ressortir par ce détail la grandeur du prodige dont il avait lui-même été l'objet.

33. — *Nisi esset hic a Deo* (παρὰ θεοῦ. Cf. i, 6)... Les Pharisiens étaient tombés dans deux erreurs grossières relativement à N.-S. Jésus-Christ. Ils avaient prétendu, v. 16, qu'il ne tenait de Dieu aucun pouvoir ; bien plus, v. 24, qu'il était ouvertement un pécheur. Cette dernière calomnie a été réfutée au v. 31 ; la première l'est ici même. — *Facere quidquam* : ou du moins, d'après le contexte, un pareil prodige. « Jamais, dit fort bien M. Macdonald, Life and Writings of St. John, Londres, 1877, p. 325, l'argument tiré des miracles pour démontrer la mission divine et l'autorité de Jésus n'a été présenté avec plus de logique et de force. » Cf. iii, 2, la déduction de Nicodème analogue à celle du mendiant.

34. Responderunt et dixerunt ei : In peccatis natus es totus, et tu doces nos. Et ejecerunt eum foras.

35. Audivit Jesus quia ejecerunt eum foras : et cum invenisset eum, dixit ei : Tu credis in Filium Dei ?

36. Respondit ille, et dixit : Quis est, Domine, ut credam in eum ?

34. — *Responderunt...* L'enquête se termine par un coup de violence, sous lequel se dissimule l'impuissance des juges. Mais que pouvaient-ils bien répondre à une argumentation si serrée ? — *In peccatis* (notez ce pluriel, mis en avant de la phrase) *totus* (ὅλος, d'après tout ton être) *natus es...* Cf. γ. 2 et le commentaire. De plus en plus aveuglés par la colère, ils lui jettent à la face son ancien malheur comme une marque évidente de crimes nombreux et signalés. — *Et tu* (emphatique) *doces nos* (id.) : toi, réprouvé, maudit, tu oses nous faire la leçon, à nous les docteurs de la nation ! Les orgueilleux Pharisiens ne toléreraient pas la moindre contradiction, ils méprisaient tous ceux qui n'étaient point de leur parti (Cf. VII, 49), et voici qu'un tel homme se permettait de les instruire ! — *Ejecerunt eum foras* (ἐξέβαλον αὐτὸν ἔξω). Incapables de le réfuter, non seulement ils l'insultent, mais ils le frappent de leurs foudres. Il est probable en effet que ces dernières paroles du récit désignent l'excommunication proprement dite. Cf. III Joan. 10, où le verbe ἐξβαλεῖν est précisément usité dans ce sens ; les classiques l'emploient de même pour signifier l'exil. Toutefois, des commentateurs assez nombreux allèguent que l'aveugle n'était pas directement tombé sous la menace des Juifs (γ. 22), puisqu'il n'avait pas confessé le caractère messianique de Jésus ; en outre, que la locution diffère notablement de celle du γ. 22 (« extra synagogam fieri ») : d'où ils concluent qu'il s'agit d'une simple, quoique brutale expulsion « ex loco in quo erant » (Maldonat. Cf. S. Jean Chrys., in h. l., etc.). Si l'on ne peut trancher d'une manière absolue cette petite question, qui a divisé les exégètes de tous les temps, on peut du moins affirmer avec M. Schegg qu'en toute hypothèse c'était bien une sorte d'excommunication « de facto ».

γ. Le double résultat moral du prodige. γγ. 35-41.

Ce résultat est vivement exprimé : c'est d'abord la lumière donnée au cœur du mendiant comme à ses yeux, γγ. 35-38 ; c'est

34. Ils lui répondirent : Tu es né tout entier dans le péché et tu nous enseignes ! Et ils le jetèrent dehors.

35. Jésus apprit qu'ils l'avaient jeté dehors, et l'ayant rencontré il lui dit : Crois-tu au Fils de Dieu ?

36. Il répondit : Qui est-il, Seigneur, afin que je croie en lui ?

ensuite l'aveuglement volontaire des Phari-siens, γγ. 39-41.

35. — *Audivit Jesus...* « Loquitur evangelista de Christo, dit très à propos Maldon, nat (h. l.), perinde ac si purus esset homo, quia Christus ipse in hoc facto tanquam homo gessit se, quemadmodum multis aliis locis observavimus ». Le récit ne détermine pas le temps ; mais il est vraisemblable que cette nouvelle scène ne fut pas séparée des précédentes par un bien long intervalle. — *Cum invenisset eum*. L'expression suppose des recherches préalables, tout aimables de la part du divin Maître ; mais il voulait récompenser son confesseur courageux, et, par un bienfait autrement grand que celui de la vue, le dédommager des outrages dont on l'avait accablé. — *Tu credis...* ? Toi, du moins, quoique tant d'autres demeurent incrédules. — *In Filium Dei*. La leçon primitive est ici l'objet d'une controverse. Tandis que Tertullien (Contr. Prax. xxii), l'Itala, le copte, l'arménien, les manuscrits A, L, X, Γ, Δ, Δ, etc., lisent « Fils de Dieu, comme la Vulgate (τὸν υἱὸν τοῦ θεοῦ), d'autres documents anciens (N, B, D, sahid., éthiop., etc.) ont « Fils de l'homme » (τὸν υἱὸν τοῦ ἀνθρώπου). Nous dirons avec un critique récent qu'« il faut préférer sans hésiter » la première de ces leçons, non seulement parce qu'elle a pour elle un plus grand nombre de témoins, mais aussi parce que Jésus dut naturellement employer une expression qui fournit un sens clair à l'intelligence de l'aveugle. Or, ce dernier aurait difficilement compris ce qu'il fallait entendre par Fils de l'homme. On objecte, il est vrai, que Notre-Seigneur s'applique plus souvent ce second terme dans les Évangiles. Soit ; mais comparez Joan. x, 36 et xi, 4, où la leçon n'est pas douteuse, et où il s'appelle lui-même Fils de Dieu.

36. — *Quis est, Domine ?* Dans le grec : « Et quis est... ? » du moins d'après de nombreux manuscrits. Sur ce *xxi* qui donne de l'intensité à l'interrogation, et qui manifeste ici l'émotion, la surprise, voyez Winer, Grammat., p. 543. L'aveugle guéri contemplait alors Jésus pour la première fois : il le reconnut à sa voix. — *Ut credam in*

37. Et Jésus lui dit : Tu l'as déjà vu, et celui qui te parle, c'est lui.

38. Et il dit : Je crois, Seigneur. Et se prosternant il l'adora.

39. Et Jésus dit : Je suis venu dans ce monde pour un jugement, pour que ceux qui ne voient pas, voient, et que ceux qui voient deviennent aveugles.

37. Et dixit ei Jesus : Et vidisti eum, et qui loquitur tecum, ipse est.

38. At ille ait : Credo, Domine. Et procidens adoravit eum.

39. Et dixit Jesus : In iudicium ego in hunc mundum veni, ut qui non vident, videant, et qui vident, cæci fiant.

eum. Sa bonne volonté est parfaite et admirable. Il suppose que son bienfaiteur, si étroitement uni à Dieu en tant que thaumaturge, connaît le Messie alors attendu de tout le monde, et va le lui manifester; mais il ne songe pas que Jésus est en personne ce Messie.

37. — Le bon Pasteur daigne se révéler complètement à cette chère brebis : *Et vidisti eum...* Le verbe est semblablement au parfait dans le grec; mais, selon la remarque de B. Weiss, c'est « le présent de l'action accomplie ». Tu l'as vu dès l'instant où je t'ai joint, et tu le vois encore. Il y a en outre dans ces mots une allusion évidente et affectueuse au prodige des *ÿÿ*. 6 et 7. C'est grâce à lui que tu peux jouir de sa vue. — *Qui loquitur tecum, ipse est*. Déjà, *iv*, 26, Jésus avait employé cette formule pour se manifester à la Samaritaine.

38. — *Credo, Domine*. Acte de foi non moins beau que simple et concis. Puis, « *agnitionem sponte sequitur adoratio* » (Bengel); en effet, ajoutant aussitôt le geste à la parole, *procidens adoravit eum*. L'expression grecque (*προσεκύνησεν*) n'apparaît qu'en trois passages du quatrième évangile (Cf. *iv*, 20-24; *xii*, 20), et toujours c'est pour marquer un culte rendu à Dieu. Cependant, par elle-même, elle ne désigne pas l'adoration dans le sens strict, mais un baiser envoyé avec la main en signe d'hommage; puis, par extension de l'idée, la prostration selon la mode orientale. Voyez notre Atlas archéologique de la Bible, Lyon, 1883, Pl. LXXVI, fig. 2 et 3. Pour les détails iconographiques qui concernent la guérison de l'aveugle-né, voyez Rohault de Fleury, l'Évangile, t. II, p. 44 et ss. Les monuments anciens sont d'une charmante naïveté. On cite aussi un beau tableau de Lesueur. D'après une antique tradition, S. Sidoine, successeur de S. Maximin sur le siège épiscopal d'Aix, et venu de Palestine en Provence avec S. Lazare, ses sœurs et ses nombreux compagnons, ne serait autre que l'aveugle guéri à Siloé. Cf. Cornelius à Lap., h. I., et Faillon, Monuments inédits sur

l'apostolat de S^{te} Marie-Madeleine en Provence, t. I, p. 761 et ss.

39. — *Et dixit Jesus*. Parole tout à la fois consolante et terrible, par laquelle N.-S. Jésus-Christ rattache son rôle entier de Messie au miracle récemment accompli. Il expose la signification mystique de la guérison : il y a d'autres yeux qu'il est venu guérir; hélas! il en est aussi pour lesquels le résultat de son Incarnation sera la plus affreuse cécité. C'est bien à tort qu'on a parfois séparé ce petit épisode (*ÿÿ*. 39-41) de la scène qui précède, car il lui est intimement lié de toutes façons. Jésus ne s'adresse plus à l'aveugle agenouillé à ses pieds, mais à toute l'assistance. — *In iudicium*. Dans le grec, *ἐς κρίμα* : expression que S. Jean emploie seulement en cet endroit. C'est encore une nuance de *κρίσις* (*v*, 22, 24, 27, 30, etc.). Par ce dernier terme, il faut entendre l'acte même de juger; le *κρίμα* est le résultat final de la *κρίσις*, la décision, le jugement (bon ou mauvais, favorable ou défavorable) qui est la conséquence de cet acte. Cf. Matth. *vii*, 2; Marc. *xii*, 40; Rom. *ii*, 2, 3, etc. Quoique Jésus ne soit pas directement venu pour juger les hommes, mais tout au contraire pour les sauver, *iii*, 17; *viii*, 15, son séjour parmi eux opérait néanmoins un jugement inévitable. Les méchants se séparaient des justes; la foi et l'incrédulité étaient manifestées. Cf. *iii*, 19; Luc. *ii*, 34; mais en réalité chacun était jugé par sa propre conduite envers N.-S. Jésus-Christ. — *Ego* (pronom très accentué) *in hunc mundum veni*. Locution aimée de S. Jean. Cf. *viii*, 23; *xi*, 9; *xii*, 25, 31; *xiii*, 1; *xvi*, 11; *xviii*, 36; I Joan. *iv*, 17. Ce monde, tel que nous le voyons encore, avec son étonnant mélange de bien et de mal. — *Ut qui non vident...* Langage métaphorique qui est très clair d'après le contexte. Jésus explique dans quel but (*ὅτι*) il s'est incarné. La terre était remplie d'aveugles beaucoup plus à plaindre que celui qui avait recouvré naguère la vue auprès de la piscine de Siloé : à ceux-là également il apportait le bienfait de la pleine

40. Et audierunt quidam ex pharisæis, qui cum ipso erant, et dixerunt ei : Numquid et nos cæci sumus ?

41. Dixit eis Jesus : Si cæci essetis, non haberetis peccatum ; nunc vero dicitis : Quia videmus. Peccatum vestrum manet.

40. Et quelques-uns d'entre les pharisiens qui étaient avec lui l'entendirent et lui dirent : Est-ce que nous sommes aveugles, nous aussi ?

41. Jésus leur dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché ; mais maintenant vous dites : Nous voyons ; votre péché demeure.

lumière (*videant*, βλέπωσιν). C'était la masse ignorante, la foule des petits et des humbles qui n'avaient qu'une connaissance imparfaite de Dieu et de ses volontés. Cf. vii, 49 ; Luc. x, 21 ; Matth. xi, 25 ; xii, 31-32. — *Et qui vident cæci fiant*. Il y a un changement significatif dans l'expression. Jésus ne dit pas « non videant », mais « cæci fiant » ; ce qui est beaucoup plus énergique, car cela marque la privation des organes mêmes. Ces croyants rendus aveugles, ce sont évidemment, d'après l'ensemble de l'évangile, les Pharisiens et les docteurs superbes.

40. — *Audierunt... de Pharisaïs* (le grec ajoute ταῦτα, « hæc ») *qui cum ipso erant*. Ils étaient avec lui, non en qualité de disciples, comme on l'a quelquefois affirmé, mais parce qu'ils s'étaient mêlés à la foule pour épier sa conduite et ses paroles. Cf. vii, 32 et le commentaire. — *Et dixerunt*. Ils soupçonnaient, et à bon droit, que Jésus avait voulu parler d'eux, quoiqu'il ne les eût pas désignés directement. — *Numquid et nos cæci...* ? Le pronom est très emphatique. Nous, les plus éclairés et les plus saints de la nation. Aussi emploient-ils la formule qui suppose une réponse négative : μή καὶ ἡμεῖς... Tu ne voudrais certainement pas dire que nous aussi nous sommes aveugles ? Cf. γ. 27 ; vi, 68, etc. Tes paroles ne s'adressent qu'à la vile multitude.

41. — *Dixit eis Jesus*. Cette fois, c'est pour eux spécialement qu'il va parler, et non pour l'assistance en général, comme au γ. 39. — *Si cæci essetis*. La cécité est un mal bien affreux, et pourtant, plutôt à Dieu qu'ils fussent vraiment aveugles relativement à Jésus, à son origine, à son rôle ! Alors, en effet, ils seraient excusables de ne pas voir : *non haberetis peccatum*. Cf. xv, 22. — *Nunc vero* introduit une antithèse frappante. — *Dicitis*. C'est le mot important de la phrase. Vous affirmez vous-mêmes que vous jouissez pleinement de la vue ! Ils sont ainsi leurs propres juges. — *Quia* (particule réciative, à la façon hébraïque) *Videmus*. Cette citation de leur langage sous la forme directe est vivante et pitto-

resque. — *Peccatum vestrum manet*. Mot terrible, répété emphatiquement à la fin de la phrase. Leur péché demeure, et demeurera toujours, car ils ne se convertiront point. Le cas de ces aveugles était donc désespéré.

δ. L'allégorie du bon Pasteur. x, 1-18.

Allégorie, et non parabole, ainsi qu'on le dit trop souvent d'une manière inexacte. La parabole suppose une narration fictive ; dans l'allégorie la figure est plus simplement et plus directement exposée, et l'application se fait aussitôt comme d'elle-même. Le quatrième évangile ne contient pas une seule parabole proprement dite ; bien plus, S. Jean n'emploie jamais le mot παραβολή. Voyez l'Evangile selon S. Matth. p. 257 et ss. En revanche, seul il expose tout au long deux touchantes allégories de N.-S. Jésus-Christ ; ici celle du bon pasteur, plus loin (chap. xv) celle de la vigne. Toutefois, cette image du pasteur nous a été déjà plusieurs fois présentée dans les autres évangiles pour décrire la conduite de N.-S. Jésus-Christ envers les âmes. Cf. Matth. ix, 36 ; xv, 24 ; xviii, 12-13 ; Luc. xv, 4-7. Elle n'est pas moins familière aux écrits de l'Ancien Testament, où Dieu est souvent mentionné comme le pasteur dévoué d'Israël. Voyez surtout Ps. xxii, Ezech. xxxiv, Zach. xi, etc. Rien de plus touchant que cette page de S. Jean, qui nous montre à découvert le cœur aimant et généreux du Sauveur. Rien de plus calme aussi ; pas d'inter interruption haineuse comme dans plusieurs discours antérieurs. Cf. chap. vii et viii. Enfin, rien de plus clair : le Pasteur suprême, les pasteurs secondaires qui travaillent fidèlement sous ses ordres, les pasteurs mercenaires, les voleurs, les loups qui déchirent, les brebis, le bercail, tous ces détails sont aisés à comprendre, et l'interprétation se fait spontanément à une simple lecture. — Les versets 1-5 exposent le caractère général du bon pasteur ; puis, après une courte transition (γ. 6), Jésus déclare et démontre qu'il remplit lui-même toutes les conditions d'un bon pasteur (γγ. 7-18).